

Salt que j'ai rencontré l'agent spécial en chef des Etats-Unis et c'est pourquoi j'ai consenti à aider le sergent Salt dans l'affaire Noël.

M. St-Père:

Q. Protégeons-nous d'abord?—R. Non, il m'avait rendu un service personnel.

Le président:

Q. Vous avez assez bien réussi?—R. Je n'ai été pris qu'une fois et ce n'est qu'au bout de deux ans et demi.

M. Calder, C.R.:

Q. Etes-vous prêt à dire que la contrebande des marchandises américaines sur la frontière canadienne se fait surtout en automobile et plus en automobile que par chemin de fer?—R. Je ne saurais dire, mais il s'en fait beaucoup par automobile.

Q. C'est le moyen le plus facile et le moins exposé?—R. Oui.

Le témoin est congédié.

WILLIAM LIONEL HICKLIN est rappelé.

L'hon. M. Stevens:

M. Hicklin, vous avez déjà été assermenté?—R. Oui.

Q. Je veux simplement vous interroger brièvement relativement à une entrevue qui a eu lieu, je crois, dans le bureau de M. Weldon. Etiez-vous employé dans le bureau de M. Weldon?—R. Oui, monsieur, pendant trois ans et demi.

Q. Vous rappelez-vous une certaine conférence entre M. Firminger et M. Weldon dans ce même bureau un certain après-midi, ou un certain jour?—R. Je me rappelle que M. Firminger est entré au bureau un certain jour.

Q. Dites simplement au Comité en peu de mots ce qui s'est passé dans la suite?—R. J'ai conduit M. Firminger au bureau de M. Weldon et M. Weldon m'a envoyé en bas pour avoir M. Giroux.

Q. Avez-vous trouvé M. Giroux?—R. Oui.

Q. Est-ce que M. Giroux est monté?—R. Oui, monsieur.

Q. Et est entré dans le bureau avec M. Firminger et M. Weldon?—R. Oui.

L'hon. M. STEVENS: Très bien, c'est tout M. Hicklin.

Le témoin est congédié.

CHARLES H. FIRMINGER est appelé et assermenté.

L'hon. M. Stevens:

Q. M. Firminger, êtes-vous venu déjà rendre témoignage ici en rapport avec cette question?—R. Oui, monsieur.

Q. Vous êtes employé à la *Dominion Glass Company*?—R. Oui, monsieur.

Q. Et vous vous rappelez sans doute cet incident lorsque votre compagnie a payé une somme d'environ \$2,600 de droits sur une certaine cargaison de charbon?—R. Précisément.

Q. Que M. Giroux, le jeune—Antonio Giroux—le courtier, n'a pas remis aux autorités de la douane? Vous vous en rappelez?—R. Oui.

Q. Avez-vous rendu visite à M. Weldon à ce sujet?—R. Oui. J'étais alors en train de me procurer les détails se rattachant à l'entrée en douane; je ne puis en déterminer la date d'une manière précise, mais je crois que c'était entre le 10 et le 20 septembre.